



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2022/11

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 MARS 2022

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE MOTION EN SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

➡ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **04 mars 2022** réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

Vu le code de l'éducation,

Vu la délibération CA2020/55 du 11 décembre 2020,

Entendu l'exposé de Monsieur le président de l'Université Bordeaux Montaigne,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **APPROUVE** la *motion de solidarité avec l'Ukraine*, telle que figurant en pièce jointe à la présente délibération.

Délibéré (en mode hybride présentiel & à distance) par le conseil d'administration, à Pessac, le 04/03/2022.

Membres présents	10
Membres représentés	7
Abstention (s)	0
Votants	17
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	17
Pour	17
Contre	0

Le Président,

UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
PRÉSIDENCE

Lionel LARRÉ.

Publié le :

16 MARS 2022

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

15 MARS 2022